

A retourner à:
Messe München GmbH
Hauptabt.
Techn. Ausstellerservice
Messegelände
81823 München
Allemagne

**Qui transmettra pour
exécution et facturation à**
une société agréée par la MMG

Véhicules de levage et de manutention/ Entreposage des marchandises/matériels

10.1

Page 1 de 2

Firme exposante
Rue/Boîte postale
Code postal/Ville/Pays

Hall Stand N°	Zone en plein air Bloc
Personne à contacter	
N° de téléphone avec indicatif	N° de télécopie avec indicatif
E-mail	

Nous mandats le transitaire agréé par la MMG désigné ci-après et vous remercions de transmettre la présente commande au transitaire concerné.

Schenker Deutschland AG
Messegelände, Tor 21
81829 München
Tél. (+49 89) 9 49-2 43 00
Fax (+49 89) 9 49-2 43 39
www.schenkerfairs.com
fairs.muenchen@schenker.com

Kühne & Nagel (AG & Co.)
Messegelände, Tor 21
81829 München
Tél. (+49 89) 9 49-2 44 00
Fax (+49 89) 9 49-2 44 09
www.kuehne-nagel.com
carsten.emde@kuehne-nagel.com

Nous avons besoin des véhicules de levage et de manutention suivants pour le déchargement et le chargement, le montage et le démontage de notre matériel et de nos aménagements d'exposition:

		Poids unitaire max.	Jour d'utilisation	Début horaire	Durée d'utili- sation en h
Chariot élévateur	Force portante _____ t				
Grue automotrice	Force portante _____ t				
Divers					

Les transitaires susmentionnés jouissent du droit exclusif de transport et de manutention à l'intérieur du Parc des Expositions. Ceci vaut tout particulièrement pour l'utilisation des chariots élévateurs et des grues automotrices.

Nous avons bien noté qu'il faut nous attendre à des retards considérables dans la livraison/reprise du matériel pendant le montage et le démontage, ainsi qu'à une majoration des coûts, dans le cas d'une commande tardive.

Entreposage de marchandises/matériels

	Date de reprise	Heure	Nombre de colis/m ³
Emballages vides (voir énoncé page 2)			
Matériel (voir énoncé page 2)			

Je suis entrepreneur aux termes de la Loi sur la Taxe à la Valeur ajoutée /

Mon n° d'identification T.V.A. est le _____

Je ne suis pas entrepreneur aux termes de la Loi sur la Taxe à la Valeur ajoutée

Nous déclarons avoir pris connaissance des conditions des transitaires du Parc des Expositions définies à la page 2.

Lieu et date
Cachet de la firme et signature de l'exposant

2009

Conditions des transitaires du Parc des Expositions

- a) Toutes les commandes passées par les exposants aux transitaires du Parc des Expositions sont régies par la nouvelle version des Conditions générales des Commissionnaires de Transport allemands (ADSp). Les tarifs de transport et de manutention en vigueur pour les salons et expositions sont affichés aux bureaux des transitaires indiqués et peuvent vous être adressés sur demande. Le droit appliqué est le droit allemand. Les parties élient domicile à Munich pour l'exécution de la présente. Veuillez noter que toute commande de grues ou de chariots élévateurs engage la responsabilité des transitaires du Parc des Expositions uniquement dans le cadre des Conditions ADSp susmentionnées. Il est de ce fait instamment recommandé à l'exposant de souscrire une assurance de transport et de montage.
Seul l'exposant est tenu responsable pour tout dommage direct ou indirect résultant de toute indication incorrecte des poids (poids unitaires) à manutentionner.
- b) Les transitaires missionnés par l'exposant sont autorisés, tout en veillant au respect des intérêts des exposants, à prendre toute mesure qu'ils jugeraient nécessaire en cas d'urgence si aucun représentant de l'exposant n'est présent sur le stand. Ceci vaut également pour l'utilisation des grues et des chariots élévateurs. Les prestations fournies non commandées seront, dans certains cas particuliers, rémunérées sur la base des tarifs de transport en vigueur si l'utilisation du véhicule de levage s'est avérée indispensable dans l'intérêt du matériel à manutentionner.
- c) La responsabilité des transitaires est dérogée à partir du moment où les objets et le matériel d'exposition sont déposés sur le stand d'exposition et ce, même si l'exposant ou son représentant n'est pas présent sur le stand. Lors du transport retour, la responsabilité des transitaires est engagée à partir du moment de la reprise des objets et du matériel du stand et ce, même si les documents d'expédition ont auparavant déjà été remis au bureau du transitaire. Un entreposage par les transitaires n'est possible que sur demande explicite et contre paiement.
- d) Les factures doivent être réglées au comptant, sans déduction aucune, dans les cinq jours suivant leur réception. Ce délai de paiement doit être rigoureusement respecté vu que les montants facturés ont été dans la plupart des cas avancés en espèces.
 Les transitaires sont autorisés à encaisser pendant le salon, pour le moins sous forme d'acomptes, les sommes avancées et les droits exigés.

Explications

1. Seuls les colis réellement **vides** seront considérés et facturés comme **emballages vides**. Le matériel d'emballage doit être mis à disposition sur le stand, éventuellement sous forme de paquet, fin prêt pour être enlevé. Le prix indiqué s'applique uniquement aux emballages vides. Aucune responsabilité n'est assumée pour le matériel éventuellement laissé à l'intérieur des emballages vides.
2. Tous les emballages vides et le matériel d'emballage doivent porter les coordonnées de l'entreprise, le numéro du hall et du stand sans quoi une restitution en bonne forme ne pourra être garantie.
3. L'utilisation des chariots élévateurs et des grues en location n'est autorisée que par l'intermédiaire des transitaires officiels du Parc des Expositions et requiert, dans certains cas particuliers, l'agrément du Service Technique Exposants de la MMG.
4. **Les indications fournies au recto du présent formulaire sont indispensables pour une bonne exécution de la commande. Merci de le compléter soigneusement.**
5. Nous vous prions de bien vouloir commander à part les véhicules de levage et de manutention que vous souhaitez utiliser pendant plusieurs jours et nous transmettre votre commande par fax.

Veillez contacter les transitaires du Parc des Expositions pour connaître les prix de location des chariots élévateurs et des grues automotrices.

Livraison d'envois de marchandises

Pour tout envoi de marchandises que vous souhaitez adresser à votre stand, nous vous prions de bien vouloir indiquer sur l'envoi ou communiquer à votre transitaire les données suivantes:

- nom du salon
- désignation du hall (A ou B ou C ainsi que le numéro du hall correspondant (1 à 6)) ou de la zone extérieure (zone F et le numéro du bloc correspondant (5 à 13))
- numéro de votre stand d'exposition
- nom de l'exposant
- Messegelände / Willy-Brandt-Allee, 81829 München, Allemagne

Notez que le personnel de la société Messe München GmbH ne prend livraison d'aucun envoi de marchandises destiné à des stands d'exposition/tiers. La prise de livraison peut être effectuée uniquement par l'exposant ou par le personnel autorisé par lui. Les transitaires du salon vous proposent dans ce contexte les prestations suivantes:

- acceptation et entreposage des livraisons de marchandises jusqu'à l'arrivée du personnel de montage
- service de livraison sur le stand
- entreposage des emballages vides et livraison sur le stand pour le démontage
- entreposage de vos produits après la clôture du salon jusqu'à la date d'expédition

Vous trouverez aux pages 1 et 2 du présent formulaire de plus amples informations sur les prestations fournies par les transitaires du salon.

Nous recommandons à nos exposants de ne laisser en dépôt à l'intérieur du hall ou en plein air aucun objet/livraison de marchandises sans surveillance ni protection contre le vol, pendant la période de montage et de démontage. Le service de gardiennage éventuellement nécessaire peut être commandé à l'aide du formulaire 9.1.

A retourner à:
Messe München GmbH
Hauptabt.
Techn. Ausstellerservice
Messegelände
81823 München
Allemagne

**Qui transmettra pour
exécution et facturation à**
une société agréée par la MMG

Plates-formes auto-élévatrices

10.2

**A retourner en
double exemplaire!**

Firme exposante
Rue/Boîte postale
Code postal/Ville/Pays






Hall Stand N°	Zone en plein air Bloc
Personne à contacter	
N° de téléphone avec indicatif	N° de télécopie avec indicatif
E-mail	

Nous demandons à la société agréée par la MMG et désignée ci-après de bien vouloir exécuter la présente commande:

**Gardemann Arbeits-
bühnen GmbH & Co. KG**
Stahlgruberring 21
81829 München
Tél. (+49 800) 3 22 72 27
Fax (+49 800) 3 22 72 26
Mobile (+49 1 75) 80 13 29
info@gardemann.de

Roggermaier Arbeitsbühnen
Benzstraße 10
85551 Kirchheim
bei München
Tél. (+49 89) 90 50 06-0
Fax (+49 89) 90 50 06-55
Infoligne salon: (+49 89) 90 50 06-24
www.roggermaier.de

Nous passons commande de la/des plate/s-forme/s auto-élévatrice/s suivante/s:

N°	Qté	Plate-forme/Type	Prix de location par jour pour une durée totale		Prière d'indiquer les dates souhaitées pour le montage et le démontage (date/heure)			
			de 1 à 2 jours	à partir de 3 jours	Montage du	au incl.	Démontage du	au incl.
	1	Élévateur de charge jusqu'à 6,00 m	89,00 EUR	61,00 EUR				
	2	Élévateur de charge jusqu'à 7,50 m	106,00 EUR	69,00 EUR				
	3	Nacelle élévatrice jusqu'à 9,40 m	121,00 EUR	98,00 EUR				
	4	Nacelle élévatrice jusqu'à 11,00 m	148,00 EUR	107,00 EUR				
	5	Nacelle élévatrice jusqu'à 13,50 m	167,00 EUR	123,00 EUR				
	6	Plate-forme à ciseaux jusqu'à 8,00 m	131,00 EUR	102,00 EUR				
	7	Plate-forme à ciseaux jusqu'à 10,00 m	157,00 EUR	131,00 EUR				
	8	Plate-forme à ciseaux jusqu'à 12,00 m	196,00 EUR	154,00 EUR				
	9	Nacelle télescopique articulée jusqu'à 14 m	253,00 EUR	194,00 EUR				
	10	Nacelle télescopique articulée jusqu'à 16 m	338,00 EUR	262,00 EUR				
	11	Nacelle télescopique articulée jusqu'à 19 m	349,00 EUR	283,00 EUR				
	12	Nacelle télescopique jusqu'à 20 m	364,00 EUR	282,00 EUR				
	13	Nacelle télescopique jusqu'à 22 m	381,00 EUR	297,00 EUR				
	14	Nacelle télescopique jusqu'à 25 m	429,00 EUR	351,00 EUR				

Pour toute mise à disposition à court terme de plates-formes auto-élévatrices (livraison dans les 4 heures suivant la réception de la commande) sera facturé un supplément de transport d'un montant de 78,00 EUR par plate-forme auto-élévatrice livrée.

Autres types de plate-forme, engins spéciaux, utilisations de courte durée, etc. sur demande.

Personne à contacter pour l'installation/repliement sur place:

Nom: _____ Tél. N°: _____

La présente commande n'engage que l'exposant et la société agréée par la MMG. Seuls l'exposant et la société agréée par la MMG pourront par conséquent s'entendre sur les conditions particulières sur la base desquelles sera exécutée la commande.

Lieu et date
Cachet de la firme et signature de l'exposant

Les sociétés agréées par la MMG sont autorisées à encaisser sur le stand. Le prix de location est à régler à la livraison des appareils commandés.

N.B.: Seules les plates-formes et nacelles auto-élévatrices proposées par la MMG sont autorisées à l'intérieur du Parc des Expositions.

2009